



## APPEL A COTISATION 2020

Cher(e)s collègues,

**Conseil d'Administration**  
Elu le 13 novembre 2019

**Président**  
Renato Monteiro

**Secrétaire Générale**  
Laetitia Gautreau-Rolland

**Trésorière**  
Aude Magerus

**Membres**  
Patricia Amé-Thomas  
Laurence Ardouin-Bataille  
Véronique Braud  
Sophie Brouard  
Claude Leclerc  
Lennart Mars  
Hélène Moins  
Jean-François Nicolas  
Jacques Nunes  
Abdelhadi Saoudi  
Delphine Sauce  
Loredana Saveanu  
Julie Tabiasco

L'ensemble des membres du bureau de la SFI vous souhaite une très bonne année, pleine d'épanouissement et de recherches fructueuses et/ou de succès thérapeutiques.

En ce début d'année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. Nous vous rappelons aussi que l'adhésion à la SFI fait automatiquement de vous, un membre de l'EFIS (European Federation of Immunological Societies), vous ouvrant également droit aux financements et bourses offerts par cette fédération. Nous vous invitons fortement à consulter le site de l'EFIS (<https://www.efis.org/efis-support/>), pour prendre connaissance des modalités d'attribution de ces financements.

L'Assemblée Générale de la SFI, tenue lors du Congrès Annuel à Nantes en novembre 2019, a voté les tarifs des cotisations pour l'année 2020. Comme l'an dernier, le tarif réduit concerne tous les non-statutaires (étudiants, post-doctorants, retraités) : il n'y a donc plus de limite d'âge pour en bénéficier. Nous avons également reconduit la baisse de tarif pour tous membres de la SFI réglant personnellement leur cotisation. Des frais de dossier sont en revanche ajoutés aux cotisations demandant l'émission d'une facture.

Dans tous les cas, les cotisations pour trois ans bénéficient d'une réduction par rapport au tarif annuel simple. Ce mode de règlement est vivement encouragé.

<b><u>COTISATION PERSONNELLE *</u></b>	1 année	3 années
<u>Tarif Statutaire jusqu'au 29 février 2020</u>	84 €	219 €
<u>Tarif Statutaire à partir du 1er mars 2020</u>	104 €	279 €
<u>Tarif Non Statutaire (Etudiant, Post-Doc, Retraité)</u>	32 €	75 €

\*Quel que soit votre mode de règlement (CB, chèque ou virement), un reçu sera émis au début de l'année 2021, qui comportera l'intégralité de votre versement. Aucune facture ne pourra être réclamée.

<b><u>COTISATION INSTITUTIONNELLE**</u></b>	1 année	3 années
<u>Tarif Statutaire jusqu'au 29 février 2020</u>	105 €	282 €
<u>Tarif Statutaire à partir du 1er mars 2020</u>	131 €	360 €
<u>Tarif Non Statutaire (Etudiant, Post-Doc, Retraité)</u>	42 €	99 €

\*\* Ces montants comprennent les frais de dossier. Quel que soit votre mode de règlement (**bon de commande**, CB, chèque ou virement), une facture sera émise à réception de votre cotisation.

Aude Magerus  
Trésorière de la SFI



**SOCIETE FRANCAISE D'IMMUNOLOGIE**  
Siège social : Institut Pasteur, 28 rue du Docteur Roux - 75015 PARIS  
Bureau : Institut Imagine, 24 bd du Montparnasse, 75015 PARIS  
Tél. : 33 1 42 75 47 50

### **Fiche d'identification**

à renvoyer avec votre règlement à  
Société Française d'Immunologie – Institut Imagine, 24 bd du Montparnasse -  
75015 Paris

NOM, Prénom :.....

#### **COTISATION PERSONNELLE avec ENVOI d'un RECU**

Cotisation 2020 (cocher) : 84€ |\_\_| 104€ |\_\_| Non statutaire 32€ |\_\_|  
Cotisations 2020-202-2022 : 219€ |\_\_| 279€ |\_\_| Non statutaire 75€ |\_\_|

#### **COTISATION INSTITUTIONNELLE avec EMISSION d'une FACTURE**

Cotisation 2020 (cocher) : 105€ |\_\_| 131€ |\_\_| Non statutaire 42€ |\_\_|  
Cotisations 2020-2021-2022 : 282€ |\_\_| 360€ |\_\_| Non statutaire 99€ |\_\_|

#### **Règlement**

- par chèque
- par bon de commande administratif (à joindre) (une facture sera établie)
- virement à l'ordre de la Société Française d'Immunologie  
IBAN FR76 3006 6105 3100 0103 4680 295 - BIC CMCIFRPP  
CIC PARIS BRETEUIL – 88 Avenue de Breteuil –75015 Paris - France
- par CB sur le site web de la SFI, via l'espace adhérent (rappel de vos identifiants dans le corps du mail). Pour régler les 3 années par CB ou si votre statut professionnel n'est pas correct, merci de contacter le secrétariat.  
Attention le statut par défaut correspond au tarif maximum.

**En cas de changement de vos coordonnées, merci d'effectuer la mise à jour, dans votre espace adhérent sur le site de la SFI.**